



APEPS

**Ateliers de Paroles pour Enfants
de Parents Séparés**

**Vous êtes séparé(e) ?
Vous avez des
enfants ?
Inscrivez-les aux
ateliers APEPS**

*" Avant, je croyais que c'était
de ma faute si mes parents se
séparaient.*

*" Ça m'a rassurée de ne pas
être la seule à avoir des
parents séparés.*

*" Ma famille était cassée :
j'étais en colère.*

L'Udaf accueille votre enfant de 7 à 11 ans
au sein d'**ateliers collectifs de paroles et de
soutien** où il pourra exprimer ses émotions en
toute confidentialité et partager ses questions
avec d'autres enfants de son âge.

Comment se déroulent les ateliers ?

- Un entretien d'information gratuit, sans engagement, pour les parents
- **4 ateliers de 2h30, avec un goûter inclus**
Un thème développé par séance avec des activités ludiques et créatives.
- A la suite de la 4^e rencontre, un bilan collectif réunissant tous les parents et les enfants.

Ces ateliers sont animés par un binôme de professionnels spécialement formés à l'animation de groupes d'enfants et à leur écoute.

En pratique

- Participation de 20€ pour l'ensemble des ateliers.
- L'inscription doit être validée par les deux parents.



Renseignements :

UDAF de la Mayenne
02 43 49 52 43
ateliersdeparoles@udaf53.fr

APEPS

L'Udaf propose d'autres services :



- Maison des familles
- Médiation familiale
- Parentalité
- Point Conseil Budget